

Ce jourd'hui lundy quinzieme jour d'Avril mil sept cent quatre vingt
 trois, l'an deuxieme de la Republique Francaise, a Neuf heures du
 matin, pardevant M. Moy, Maire Jacques Guaire, Maire du conseil
 general de la commune d'Ancretteville sur Mer, Departement de
 la Seine inferieure. M. le sieur Jacques Ternier, pour Rediger les
 actes destines a constater la Naissance, les Mariages et le Deces
 des Citoyens, fait comparez dans la Maison commune pour
 contracter Mariage, D'une part, Charles Philippe Calby, age de
 trente ans, Domestique, domicilié dans la Municipalité de
 Grainville la Clemeuse, Departement de la Seine inferieure, fils de
 Martin Calby, journalier et de Marie Germaine adobe, domiciliés
 dans la Municipalité de Stoville. D'autre part, Marie Catherine
 Delalandre, agee de trente ans, fille de feu Louis Delalandre,
 en son vivant marchand et de Marie Madeleine Bretteville, domiciliés
 dans cette Municipalité. Dudit Ancretteville sur Mer, Departement
 de la Seine inferieure, les quels futurs conjoints étoient accompagnez
 de Laurent Bretteville, Bailly, age de cinquante ans, domicilié
 dans Grainville la Clemeuse, cousin germain de la future, de Jean Nicolas
 Binidel, age de quarante cinq ans, Musicien de cette commune
 a été des parties, Pierre Calby, age de vingt cinq ans, Bailly,
 domicilié de Stoville, pere du futur et de Jean Legay, age de
 trente et un an, Bailly, domicilié à Grainville a été de la future
 M. Moy, Pierre Jacques Guaire, après avoir fait lecture en presence
 des parties et des Dits témoins, primus Delante de Naissance de
 Charles Philippe Calby, resident de Grainville de l'année qui constate
 qu'il est né le premier jour d'Avril de l'année Departement de la Seine inferieure

trai sime
 De legitime mariage entre Martin Calby et de Marie Catherine
 adobe, cy dessus nommez, primus Delante de Naissance de
 Naissance, de second mariage Marie Catherine Delalandre de l'année de
 l'année de l'année, portant que Louis Catherine Delalandre, et ved
 dans cette commune, Departement de la Seine inferieure, de
 legitime mariage entre Louis Delalandre et Marie Madeleine
 Bretteville, futur Delante de publication de l'année de
 mariage entre les futurs conjoints, D'après que M. Moy, Maire
 Jacques Guaire, le Dimanche sept d'Avril de l'année de l'année
 pour a été par la Maison commune de l'année de l'année
 pour a été de la commune de Grainville la Clemeuse, l'année de l'année
 ainsi que Charles Philippe Calby et Marie Catherine Delalandre
 l'année de l'année ont eu l'honneur a l'année de l'année de l'année
 pour l'année de l'année, l'année de l'année, au lieu de l'année de l'année
 Charles Philippe Calby et Marie Catherine Delalandre font avec
 le mariage; et j'ay Redige l'acte que les parties et
 les témoins ont signez avec M. Moy, Bailly Pierre Calby qui a
 l'année de l'année de l'année, ainsi que l'année de l'année de l'année
 fait en la Maison commune de la commune d'Ancretteville
 sur Mer, les jours, mois et an ci dessus.

2
 Laurent Bretteville de Michel Binidel
 Jean Legay
 Marie Catherine
 Binidel